

Questions adressées à tous les candidats à l'élection municipale de Versailles de mars 2014

D'avance, nous vous remercions de bien vouloir répondre à ce questionnaire en nous retournant

vos réponses au plus tard le vendredi 14 mars à vicariot.francois@numericable.fr

Elles seront diffusées à tous nos membres et mises sur notre site internet

<http://glatignyversailles.free.fr/>, ainsi que celui de SAVE : <http://save1.jimdo.com/>

Réponses de la liste « Versailles, 90 000 voisins »

1. Urbanisme - Environnement

11. Face à la récente et importante densification de l'urbanisation dans notre quartier, liée à la révision partielle du PLU de 2011 ayant supprimé dans l'article 5 du règlement la surface minimale des terrains constructibles, avez-vous l'intention de procéder, dès le début de la nouvelle mandature, à une **nouvelle révision partielle ou sectorielle du PLU** visant à conserver et protéger l'aspect résidentiel de nos quartiers classés en zone UGa et UGb ?

Nous programmons de compléter le PLU afin de le faire évoluer sur les questions de développement durable par la possibilité :

- sur le bâti ancien de mettre en œuvre des matériaux et des techniques alliant mise en valeur du patrimoine bâti et économie d'énergie ;
- sur le bâti plus récent, d'offrir la possibilité de déroger légèrement à l'emprise prescrite par le PLU lorsque le projet met en œuvre des matériaux et des techniques permettant une économie d'énergie et une meilleure qualité de vie.

Notre volonté n'est pas simplement d'accueillir un démonstrateur d'innovations pour la ville durable (Solar Decathlon), mais de faire réellement de Versailles une ville de référence en matière de rénovation durable.

Nous resterons dans le cadre du processus de révision particulièrement attentif à la conservation et la protection de l'aspect résidentiel du quartier.

12. Allez-vous poursuivre cette politique de mise en **revêtement stabilisé des trottoirs** visant à favoriser l'infiltration des eaux de pluie vers la nappe phréatique alors que, dans nos quartiers résidentiels où dominent les jardins et espaces verts, ces trottoirs représentent moins de 1% de la superficie du territoire ?

Nous favoriserons la mise en œuvre de techniques de réutilisation des eaux pluviales (pour l'arrosage des jardins) et le développement de toitures végétales.

Nous privilégierons dans la mesure du possible l'infiltration naturelle des eaux pluviales (trottoirs).

Nous modifierons le cas échéant le dosage du revêtement stabilisé des trottoirs du quartier, dans le cadre des projets de rénovation et étudierons ponctuellement en revêtement en bitume, tout en ayant le souci de préserver le caractère et la spécificité du quartier.

13. Face à la diminution du rythme de ramassage des déchets verts durant les mois d'hiver, l'association propose que le nombre de bacs dédiés aux déchets verts soit proportionnel à la surface des jardins. Donneriez-vous suite à une telle proposition ?

Nous étudierons le coût et la faisabilité de cette action.

14. Est-il possible d'envisager la réouverture temporaire de la grille d'accès au Stade sans soucis située à l'extrémité de l'avenue Fourcault de Pavant, et donnant accès directement aux vestiaires du stade ?

Nous étudierons la réouverture de la grille d'accès au Stade sans soucis afin de faciliter l'accès aux équipements sportifs, en concertation avec les associations et le conseil de quartier.

15. Quelle est votre politique en matière d'autorisations d'installations de stations émettrices et d'antennes relais pour la téléphonie mobile ?

La jurisprudence récente du conseil d'état enlève aux collectivités locales tout moyen d'action y compris sur les zones de précaution aux abords des sites sensibles.

En revanche, nous engagerons des mesures de champ et spectrales pour établir un état des lieux environnemental avant la pose de nouvelles antennes et après. Un élu sera en charge des relations avec les opérateurs et une charte de bonne conduite sera signée avec les opérateurs. Nous travaillerons dans la concertation sur ces sujets sensibles sur lesquels la ville a malheureusement perdu ses prérogatives.

2. Circulation

21. Suite à la mise en zone 30 de l'ensemble de notre quartier programmée pour 2014, visant à rendre plus conviviale et sécurisée l'utilisation de nos rues souvent étroites, avez-vous l'intention de prendre les mesures nécessaires visant à détourner le trafic de transit et les véhicules lourds **vers les voies structurantes et larges**, plutôt que vers les rues étroites et non faites pour ce trafic, telle que la route de Rueil par exemple?

Nous mènerons une action de fonds sur la circulation de transit.

Nous lancerons une étude visant à analyser plus précisément les flux de déplacement routier. Des outils existent permettant de reconstituer des matrices origine / destination relativement fines et de cartographier la circulation de transit. Cette cartographie est un préalable à l'identification et la mise en œuvre d'un plan d'actions.

Plusieurs actions seront lancées :

Le contrôle et l'aménagement de l'entrée de ville :

Nous renforcerons les contrôles aux entrées de ville pour lutter contre le transit de poids lourds. Nous aménagerons l'entrée de ville de manière à décourager la circulation de transit (rétrécissement de voirie, aménagements spécifiques).

La promotion du co-voiturage :

Nous suivrons avec attention les expérimentations et applications mobile facilitant le co-voiturage. Nous appuierons les initiatives et le cas échéant travaillerons à l'aménagement d'espaces de co-voiturage dédiés.

Le développement des circulations douces :

Les plan Piéton et Vélo visent à augmenter significativement la part modale du vélo et de la marche à pied, en favorisant en particulier les rabattements vers les gares et quais bus. L'objectif est d'optimiser l'arbitrage en faveur des transports en commun.

L'amélioration de l'offre de transport collectif ou partagé :

Nous mènerons une consultation sur les besoins et attentes en matière d'évolution de l'offre de transports collectifs (bus)

Nous déploierons un service Autolib.

Le développement de parkings de dissuasion :

Nous étudierons la construction de parkings de dissuasion aux entrées de ville.

La modification de la signalétique A86.

Nous étudierons avec les acteurs concernés la modification de la signalisation afin de favoriser une meilleure orientation des flux vers le tunnel et étudierons avec l'exploitant tous les leviers susceptibles de favoriser la captation des trafics de transit.

La route de Rueil doit faire l'objet d'un aménagement important visant à apaiser la vitesse et sécuriser les piétons. Ces aménagements devraient avoir un impact sur le report des flux. Nous travaillerons sur des actions complémentaires visant à apporter des corrections, tout en mesurant l'impact sur le report de flux sur d'autres zones sensibles, étroites et porteuses de risques importants (bas de la rue du Parc de Clagny).

22. Dans la poursuite de la politique visant à favoriser la bicyclette comme moyen de déplacement, avez-vous l'intention de procéder à la **mise en continuité** des bandes cyclables ce qui n'est souvent et malheureusement pas le cas actuellement dans notre ville et notre quartier en particulier? Une telle mesure contribuerait grandement à la sécurité des cyclistes.

Nous poursuivrons la mise en continuité des bandes cyclables, qui constitue un des leviers favorisant l'usage de la bicyclette.

Le passage en zone 30 du cœur de quartier doit contribuer également à favoriser le vélo.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un Plan vélo 2020 que nous souhaitons porter :

- Extension du réseau cyclable en priorité sur les chaussées et priorité aux aménagements des discontinuités du réseau les plus sensibles en matière de flux

- Déploiement d'un système de location de vélos de courte et longue durée.
- Installation de parkings à vélo sécurisés dans les gares
- Multiplication par quatre du nombre d'arceaux de stationnement vélo
- Amélioration de la cohabitation entre piétons et cyclistes. Nous exigerons des cyclistes l'éclairage nocturne des bicyclettes et le respect des trottoirs piétons.

Nous mettrons également en place un plan piéton, visant à développer la pratique de la marche à pied.

Nous lancerons un programme d'aménagement des carrefours dangereux visant notamment à réduire les distances de traversée piétonne.

Une signalisation piétonne avec indication des temps de trajets sera mise en place et visera notamment à favoriser le rabattement sur les arrêts de bus et les gares.

3. Transports

31. La dimension actuelle des bus assurant les transports en commun dans notre commune et les communes avoisinantes est manifestement mal adaptée au trafic et à la nature de nos voies urbaines de circulation:

- coefficient de remplissage très faible et inégal des véhicules
- rues étroites, soubassements fragilisés par la présence fréquente d'eau dans le sous-sol versaillais.

Résultat: véhicules circulant avec moins de 10 passagers durant de nombreuses heures de la journée, et très nombreuses dégradations du revêtement obligeant à un "rustinage" fréquent et onéreux pour la commune et donc le contribuable, de nos rues, ainsi que l'impossibilité pour ces gros véhicules de desservir des quartiers entiers tels que celui de Petits Près par exemple dans lesquels ils ne peuvent pas tourner.

Avez-vous l'intention de mettre ce point à l'ordre du jour des négociations **du nouveau contrat concernant les transports en commun** qui va être renouvelé en 2017 ?

Une consultation publique sera organisée sur les attentes en matière de transport en commun : fréquences, horaires, horaires de nuit, dessertes des quartiers, modèles de bus, transport à la demande, outils numériques, dans la perspective du renouvellement du contrat en 2017.

Nous souhaitons notamment introduire un service de transport à la demande en bus de petite taille pendant les heures creuses de la journée.

Nous militerons par ailleurs en faveur de l'électrification des bus et viserons à intégrer dans le cahier des charges transport ce critère. Les bus électriques de petite taille sont d'ores et déjà

compétitifs (investissement et fonctionnement). Les bus électriques de grande taille devraient arriver à maturité dans les prochaines années.

4. Sûreté

41. Face à l'augmentation sensible et perçue des cambriolages notamment dans notre ville et notre quartier,

- quels sont les moyens nouveaux que vous comptez mettre en place en matière de **rondes de police diurnes et nocturnes** ?

- En matière de **videoprotection**, combien de caméras programmez-vous d'installer annuellement dans notre ville et où comptez-vous les implanter: sorties de villes comme annoncé actuellement ou dans les quartiers? Envisagez-vous de consulter les associations de quartiers qui peuvent avoir un avis précieux sur les emplacements les plus judicieux de ces caméras?

- Etes-vous favorable au développement des communautés "**voisins vigilants**" et allez vous inciter vos administrés à se **coordonner avec les autorités de police** comme cela se met en place dans de nombreuses villes?

Nous poursuivrons le développement de la vidéo-surveillance, en particulier aux entrées de ville. Nous établirons des liens forts avec les services de l'Etat (préfecture, police nationale) qui ont en charge la sécurité.

Nous développerons le programme « Voisins Vigilants » et le programme PTM (prévention technique de la malveillance).

La sécurité sera rattachée directement au Maire.

5. Concertation

51. Notre association, confrontée journallement à la réalité du terrain, attache beaucoup d'importance à la concertation entre élus (les décideurs) et électeurs (les administrés). Comment comptez vous poursuivre voire améliorer et intensifier cette nécessaire concertation?

- à travers les instances institutionnelles existantes: conseils de quartiers, commissions extra municipales,

- à travers tout mécanisme plus direct et ciblé: entretiens avec le(s) responsable(s) d'associations, et/ou permanences régulières et ciblées à la mairie avec les adjoints appropriés.

La concertation est au coeur de notre programme et de notre engagement. La première adjointe sera dédiée à la concertation. Les conseils de quartier seront redynamisés et nous voulons dans ce cadre favoriser la co-conception de projets d'aménagements.

Nous serons attentifs à faire des conseils de quartier le lieu privilégié de la concertation.

Nous communiquerons de manière transparente sur les échanges que les adjoints ou le maire auront pu avoir avec certaines associations sur des projets abordés en conseil de quartier

6. Fibre Optique

61. Pouvez-vous nous indiquer le calendrier d'équipement en fibre optique de nos quartiers, rue

par rue ?

Nous vous renvoyons à la réponse faite au questionnaire de la SAVE.

7. Fiscalité

71. Face à la forte diminution attendue de la dotation de l'Etat aux collectivités locales, allez-vous "gérer" ce manque à gagner

- en diminuant les frais de fonctionnement de la commune ?
- en diminuant les investissements et si oui dans quels secteurs ?
- en augmentant les impôts locaux ?

Nous vous renvoyons à la réponse faite au questionnaire de la SAVE.

8. Relations Commune - Communauté d'agglomération

81. En matière de transfert de compétence, allez-vous conserver l'état actuel de la partition des compétences entre Versailles et VGP ou allez modifier la situation actuelle ?

Nous vous renvoyons à la réponse faite au questionnaire de la SAVE.